

# Nanterre ouvre la première Maison des femmes des Hauts-de-Seine

C'est une avancée majeure pour la culture de l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce nouvel équipement municipal, engagement du mandat, issu d'un projet porté et conçu par la ville, les habitants, les associations, les actrices et acteurs locaux des droits des femmes, sera inauguré le 24 septembre.

● PAR CATHERINE PORTALUPPI

Le rez-de-chaussée de la Maison des femmes (MDF) sera affecté à l'accueil et aux activités collectives avec une salle polyvalente, un coin cuisine et café, une salle de réunion et de formation. C'est ici que se tiendront les débats, événements culturels, ateliers artistiques et sportifs, café social... du pôle « centre de ressources », qui a pour objectif de faire progresser l'égalité femmes-hommes. À l'étage, réservé au pôle « accompagnement des femmes victimes de violences », les associations, comme le CIDFF <sup>(\*)</sup>, Femmes solidaires, l'Afed <sup>(\*)</sup>, le Mouvement du Nid, mais aussi les institutions et les services spécialisés recevront les usagères en toute confidentialité. Ces dernières y trouveront des consultations avec un médecin, une infirmière ou une psychologue, des permanences juridiques et sociales, des ateliers d'aide à la recherche d'emploi, de reconstruction par le sport, etc. La MDF travaillera également avec les centres sociaux et culturels, les services municipaux (santé, sport, culture...), des associations de quartier, des entreprises privées, telles qu'Axa ou Paris La Défense Arena.

« Nous l'avons imaginée comme un lieu utile, accueillant et vivant, explique Laureen Genthon, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes. Un lieu qui permette à de nombreuses femmes de trouver le soutien et la protection dont elles ont besoin, mais qui aide aussi à sensibiliser sur l'égalité femmes-hommes et à lutter contre la culture patriarcale où s'enracinent les préjugés et les violences. Ce n'est pas une compétence qui relève de la ville mais, avec cet équipement, Nanterre et ses partenaires s'engagent à défendre les droits des femmes, là où les institutions, et particulièrement l'État, ne prennent pas leurs



responsabilités. La ville s'honore en prenant ce problème à bras-le-corps, ce sera la première MDF dans le 92, espérons que les autres villes suivent ! »

<sup>(\*)</sup> CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles ; Afed : Accueil des femmes en difficulté

📍 **Maison des femmes** : 215, terrasses de l'Arche.  
Ouverture du lundi au vendredi  
dès le 26 septembre.  
Gratuit, sans rendez-vous. Accessible PMR.



## INAUGURATION

Le samedi 24 septembre, de 11h à 14h, venez visiter ce nouvel équipement et rencontrer les partenaires de la ville : les associations spécialisées mais aussi Les Mamans des Pablo, l'Espace santé jeunes, la librairie El Ghorba...  
Au programme : des expositions au sujet des droits des femmes et de Nanterriennes engagées dans cette lutte, des performances musicales, un atelier sport bien-être...

## LE BUS SANTÉ FEMMES AU CHEMIN-DE-L'ÎLE ET AU PARC SUD

Vous avez besoin de conseil en matière de contraception, de prévention des violences, de dépistage (auditif, diabète...)? Le bus santé femmes passe dans votre quartier ! Un dispositif de l'Institut des Hauts-de-Seine, soutenu par les conseils départemental et régional, la ville et la RATP.

📍 **Gratuit et sans rendez-vous :**

le mercredi 21 septembre, de 10h à 13h, devant le centre commercial du Chemin-de-l'Île ;  
le vendredi 23 septembre, de 11h à 15h, allée des Trois-Musiciens.

### Nadhia Kacel, coordinatrice de la Maison des femmes

« J'arrive à Nanterre début septembre pour prendre mes nouvelles fonctions avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation. Cette Maison des femmes est un signal fort donné par la ville de poser l'interdit des violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Articuler ces deux axes, lieu d'accueil, d'accompagnement et lieu ressources, d'information, est un défi passionnant. Dans ce cadre original, je serai chargée de coordonner l'activité, d'amplifier les dynamiques des acteurs de la ville (associations, police, justice, services de santé etc.) qui interviennent dans ces deux champs. Chacun fait déjà un gros travail de terrain et nous ne partons pas de rien ! Il s'agira de renforcer ce réseau, de développer les synergies existantes et de construire des projets communs. Ensemble, notre rôle consistera à mieux répondre aux besoins des femmes subissant des violences de tous ordres et à faire progresser les droits des femmes. » ● I.F.

